

## Résolution sur la fracturation présentée au Conseil exécutif national d'Unifor Le 12 novembre 2013

---

L'arrivée des nouvelles technologies de fracturation hydraulique a radicalement changé les impacts économiques et environnementaux de l'industrie pétrolière ces dernières années partout dans le monde, mais particulièrement en Amérique du Nord.

Les technologies de fracturation reposent sur l'injection à haute pression d'un mélange d'eau et de produits chimiques dans plusieurs puits forés afin de fracturer des formations géologiques et de permettre de libérer de plus grandes quantités de pétrole brut et de gaz naturel. Cette méthode permet d'assurer une production rentable de réserves de pétrole situées dans des formations rocheuses compactes (y compris du schiste), et qui étaient impossibles de forer auparavant. L'expansion draconienne de la fracturation dans certaines régions aux États-Unis (notamment dans le Dakota du Nord, au Texas, et ailleurs) au cours des dix dernières décennies a eu des incidences énormes sur les marchés de l'énergie et l'environnement. Des compagnies avides de profits envisagent maintenant d'exploiter d'autres régions potentielles de fracturation pour connaître une expansion semblable, y compris dans plusieurs régions du Canada.

Différentes technologies de fracturation ont été utilisées dans l'industrie pétrolière pendant des dizaines d'années. Toutefois, les nouvelles générations de cette technologie ont soulevé des préoccupations considérables sur le plan environnemental :

- La pollution effrayante de sources d'eau (puisque les produits chimiques utilisés dans la fracturation et l'émission de gaz méthane s'infiltreront dans le sol et les sources d'eau souterraines).
- Les grandes émissions de gaz à effet de serre (y compris le gaspillage de gaz brûlé et le rejet de grandes quantités d'émissions de méthane, qui contribuent 25 fois plus à élever les températures de la planète que le dioxyde de carbone).
- Les impacts imprévisibles de l'injection à haute pression sur la stabilité des formations rocheuses et des surfaces du sol (pouvant provoquer des tremblements de terre et d'autres dommages à plusieurs endroits).
- La destruction de la surface du sol par un forage intense, la construction de routes et d'infrastructures (puisque les puits dans les champs pétrolifères fracturés doivent être beaucoup plus près les uns des autres que dans des champs conventionnels).

L'essor des pratiques de fracturation dans certains endroits comme au Dakota du Nord a entraîné une expansion rapide de la production pétrolière et gazière aux États-Unis. Toutefois, il apparaît de plus en plus clair que cette nouvelle production sera de courte durée : les puits fracturés ont tendance à s'épuiser beaucoup plus rapidement que les puits conventionnels.

Des questions de sécurité liées à la fracturation sont également troublantes, notamment sur les conditions de santé et sécurité des travailleurs qui travaillent dans des conditions dangereuses semblables à l'époque de la ruée vers l'or. Des enquêteurs pensent maintenant que les propriétés explosives uniques du pétrole issu de la fracturation ont joué un rôle dans l'horrible tragédie de Lac-Mégantic au Québec l'été dernier (le train transportait du pétrole brut issu de la fracturation provenant du Dakota du Nord).

L'expansion de la fracturation a aussi eu des incidences économiques considérables et dommageables. L'augmentation soudaine de nouveaux approvisionnements sur le marché américain a entraîné une baisse des prix du gaz naturel à leurs plus bas niveaux historiques sur le continent. Les flux normaux de l'énergie ont aussi été déplacés. Par exemple, le Canada importe maintenant des États-Unis des quantités considérables de gaz issu de la fracturation, ce qui perturbe les flux traditionnels du gaz de l'Ouest canadien et porte atteinte à la situation financière de nos principaux systèmes de gazoducs est-ouest. Cette augmentation des approvisionnements en gaz et pétrole issu de la fracturation risque de ne pas durer longtemps; ce serait une folie pour le Canada de réorienter toute son infrastructure énergétique autour d'une augmentation à court terme d'un approvisionnement énergétique indéniablement non durable.

Un autre aspect très troublant de l'industrie de la fracturation, au Canada et ailleurs, a trait à son impact sur les relations avec les communautés des Premières Nations. Évidemment, toute industrie de l'extraction des ressources au Canada doit faire face aux questions de revendications territoriales non résolues et des avantages économiques inadéquats (y compris des opportunités d'emploi) qui ont été offerts aux communautés des Premières Nations dans le cadre de projets de développement des ressources. Ce problème est particulièrement aigu avec la fracturation compte tenu de l'étendue des terres qui seraient touchées par cette activité, et la vitesse avec laquelle l'industrie avide de profits est prête à procéder. Les militantes et militants des Premières Nations au Nouveau-Brunswick et ailleurs expriment avec insistance, détermination et passion qu'aucune exploration ou extraction de ressources ne peut avoir lieu sur leurs terres sans un consentement pleinement éclairé et un partage généreux des bénéfices économiques.

Plusieurs Canadiens partagent ces préoccupations concernant les dommages potentiels sur les plans économique, social et environnemental d'une industrie de la fracturation non réglementée. Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador ont tous les deux imposé un moratoire sur les nouveaux projets de fracturation. D'autres provinces et régions enquêtent également sur les risques et les effets de la fracturation.

Pour toutes ces raisons, le Conseil exécutif national d'Unifor appuie l'imposition d'un moratoire à l'échelle du Canada sur les activités non conventionnelles de fracturation. Ce moratoire devrait rester en place jusqu'à ce que les risques sur la sécurité et l'environnement associés à la fracturation aient été analysés adéquatement, et jusqu'à ce que les communautés des Premières Nations aient donné leur consentement pleinement éclairé sur les activités de fracturation sur leurs terres traditionnelles. Nous exprimons notre solidarité envers les efforts non violents des communautés des Premières Nations de faire valoir leurs droits et de résister à toute nouvelle activité de fracturation sur leurs terres. Nous renouvelons une fois de plus notre appel en faveur d'une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement qui utiliserait les vastes ressources de pétrole conventionnel et de gaz naturel du Canada pour répondre aux nos besoins énergétiques et soutenir les industries à valeur ajoutée au Canada. Plutôt que d'être guidés par des variations à court terme des prix et des bénéfices pour les producteurs privés du secteur de l'énergie, les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada doivent développer et mettre en œuvre (en coopération avec d'autres parties intéressées) un plan national pour une industrie de l'énergie stable et durable qui respecte nos engagements sociaux et environnementaux, et génère une richesse durable pour tous ceux qui vivent ici. Parmi ses priorités, le nouveau Conseil de l'énergie d'Unifor va travailler à développer et communiquer la vision d'Unifor pour une telle stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement.